Procès-verbal de la réunion du Bureau
Lundi 1er septembre 2025 -09h30 en présentiel à Toulouse et en visio

Mesdames BOURSET, BERBOUS, LANIES

Messieurs : CROS, LAPIERRE, PRATMARTY, CEYSSON, BOURTOULE, SEGURA

Assistent : Messieurs CIBOT, PLANES, JANOTTO, TISSOT

Excusés : Madame BEZIAT, Messieurs VIGNOBOUL, ASSIE, ROVIRA

Le Président soumet à validation le procès-verbal de la réunion du bureau du 18 août 2025. Ce procès-verbal, ne suscitant aucune observation, il est validé à l'unanimité des membres présents.

Dispositif Conseillers Territoriaux Administratifs (CTA)

Stéphane LAPIERRE présente le bilan d'activité du dispositif d'accompagnement des clubs, dont l'objectif est de fournir un soutien administratif et financier, particulièrement pour les dossiers de subventions, l'établissement des bilans et budgets, ainsi que la gestion des dossiers liés à la vie du club.

Évolutions de l'équipe :

- Équipe constituée de Stéphanie Béziat (salariée), Pierre Sardella, Claude Soutadé et Céline Lorin (bénévoles présidents de club), complétée par des auto-entrepreneurs ponctuels (Laurie Debomy, Thibaud Espada)
- Arrivée de Samantha Savy-Larigaldie pour couvrir le secteur ouest (Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées) (Elle a malheureusement décliné l'offre quelques heures après la tenue du bureau de ce jour)

Bilan d'activité :

- Près de 50 clubs déjà accompagnés
- Demandes principales concentrées sur l'obtention de subventions
- Retours très positifs des clubs accompagnés
- Budget alloué : 50 000 euros (salariat, bénévolat, indemnisations)

Perspectives : Un débat s'engage sur l'évolution du modèle économique, actuellement gratuit, vers un système d'adhésion symbolique ou de commission proportionnelle sur les subventions obtenues.

Le consensus se dégage pour maintenir la gratuité jusqu'à fin 2025 et élaborer une proposition structurée début 2026.

APPLICATION DE LA LOI « PARTAGE DE LA VALEUR » (INTÉRESSEMENT)

La loi du 29/11/ 2023 instaure des obligations aux entreprises dégageant un excédent brut d'exploitation, représentant au moins 1% des produits sur 3 exercices consécutifs. Mais la branche Sport n'ayant pas d'accord spécifique, l'obligation ne s'applique pas automatiquement.

La Ligue présente trois exercices positifs consécutifs.

-**Situation actuelle :** Prime de performance basée sur trois critères : objectifs annuels, absentéisme, respect des procédures et des matériels confiés.

-**Analyse financière :** Pierre CROS rappelle l'impact budgétaire sur l'exercice comptable.

Le Président détaille les orientations retenues :

- Maintien du dispositif actuel avec objectivation des critères
- Définition d'objectifs quantitatifs : nombre de licenciés, clubs, arbitres, partenariats...

En l'absence d'accord au niveau de la branche Sport, nous n'activons pas le dispositif de l'intéressement.

-**Points d'attention juridique :** Questionnement sur le versement de primes au personnel sans lien de subordination directe (cadres d'État et FFR).

Le Bureau valide cette position.

AIDES AUX TRANSPORTS ET COMPÉTITIONS

Le Président fait état d'une nouvelle aide à l'attention des clubs engagés dans les championnats séniors et féminins, 2025/2026.

Chiffrage actuel :

- Compétitions masculines : 52 000 euros (réserves R3 particulièrement exposées)
- Compétitions féminines : à quantifier (estimation d'un tiers du montant masculin)
- Impact budgétaire global : 80 000 à 90 000 euros supplémentaires pour 2025/2026

Décisions adoptées :

- Création par le service compétitions (Conchie et Lauriane), d'un calculateur automatisé des kilomètres parcourus.
- Premiers résultats attendus pour les compétitions féminines séniors, entre le 10 et 15 septembre 2025 pour intégration budgétaire
- Communication aux clubs après consolidation budgétaire

FONDS DE DOTATION « cœur d'Ovalie »

Feuille de route du Comité d'engagement et de programmation

État des ressources :

- Apport de la Ligue : 15 000 euros
- Engagement Invivo : 50 000 euros
- Engagement Société Générale : 10 000 euros
- Prospection en cours auprès d'autres entreprises mécènes

Appel à projets :

Le fonds de dotation fonctionnera par appels à projet.

Le Président souhaite lancer comme 1ère thématique, « Rugby & Handicap »

Organisation :

Une feuille de route de ce comité a été élaborée par le Directeur Général. Elle sera prochainement présentée au Docteur POUS et à Ghislaine ROSSIGNOL, pour recueillir leur avis et expertise, en la matière.

S'en suivra le lancement de l'appel à projets fin septembre/début octobre, à l'attention des clubs.

BILLETTERIE MATCHS INTERNATIONAUX

Attribution : Environ 1 000 places par match pour la tournée d'automne : (France-Fidji, Afrique du Sud, Australie)

Répartition établie :

- Salariés, élus, bénévoles, membres de commissions, chargés de mission : 6 places/personne
- Comités départementaux

Le courrier a été adressé à tous les intéressés.

- Bernard BOURTOULE milite pour un renforcement de la campagne de communication vers les clubs, (50 places par club), via la FFR, celle-ci étant trop confidentielle.
- Stéphane LAPIERRE se dit favorable à une réallocation éventuelle de places, après la date butoir indiquée dans le courrier, en fonction des demandes reçues.

ÉVÉNEMENTIEL

Le Président fait état d'une possible attribution d'un match U20 à Perpignan. Il fait cependant le constat d'un cahier des charges lourd pour une rentabilité faible.

Il propose au Bureau de nommer, comme élu référent, Jacques ZOCCHETTO.

Le Bureau donne son accord et s'appuiera aussi sur les ressources internes de la Ligue, comme le DG, la RAF et le responsable évènementiel.

L'USAP négocie actuellement avec la FFR, pour la couverture des frais d'une telle rencontre.

JOURNEE « Solidarité rugby incendies Aude"

Le Président propose l'organisation de matchs de solidarité-bienfaisance, pour venir en aide aux sinistrés et sapeurs-pompiers de l'Aude, victimes des importants incendies dans l'Aude lors du mois d'août dernier.

Le 11 octobre 2025 à Narbonne, au stade de l'Amitié, mis gracieusement à disposition par la ville de Narbonne.

La ville, la Région, le Département sont au courant et extrêmement favorables à cette initiative.

Programme : Matchs de sélections des pompiers de l'Aude et des Pyrénées Orientales, sélections rugby à XIII féminines et sélections Aude et Occitanie Rugby à XV
Bénéficiaires : Union départementale des Sapeurs-Pompiers 11, Aude Solidarité, AMF 11 (à définir)
Modalités : Les buvettes pourraient être tenues par les clubs sinistrés.

Coralie PAPAILHAU est désignée référente rugby à XIII et sera notre interlocutrice entre les deux ligues.

SOIREE DES CHAMPIONS - 22 septembre 2025

Invités : Clubs titrés 2024/2025 (France et Occitanie), Toulouse (TOP 14), Montauban (PRO D2), , Carcassonne (Nationale) et les clubs vainqueurs, amateurs garçons et filles.

Les élus du Comité directeur et le personnel seront invités à cette réception.

COUPE DU MONDE féminine 2025

Stéphane LAPIERRE présente le dispositif mis en place sur Montpellier et Béziers, dans le cadre de la promotion de cet évènement. L'opération se tiendra le 07/09/2025.

Programme : Animations, ateliers jeunes, retransmission France-Afrique du Sud.

RÈGLEMENT de l'ARBITRAGE

Rémi JANOTTO présente les évolutions principales.

- Généralisation des remplacements "7+4"
- Obligation d'utilisation des tickets standardisés (modèle Ligue à diffuser)

Le Président demande la rédaction d'une note de synthèse avec tickets téléchargeables.

Rémi JANOTTO fait part de la mise à jour du règlement de la Ligue en alignement avec la charte FFR et la sensibilisation via les stages de rentrée des arbitres.

AIDES Fonds de dotation FFR - FÉMINISATION ET ARBITRAGE

Le Président fait part au Bureau du dispositif financier d'aide, institué par le Fonds de dotation de la FFR « Rugby au cœur », basé sur :

L'aide à la féminisation : sur la base des effectifs FFR 2023/24

L'aide aux écoles d'arbitrage : Aucun club Occitan lauréat à ce jour

Sur intervention du Président, les critères d'attribution de ce dernier dispositif vont être revus par la FFR et des clubs occitans devraient de ce fait, être éligibles.

Le versement des sommes, via le fonds de dotation nécessite une démarche individuelle du club lauréat : (dossiers CERFA + RIB à transmettre à Rugby au cœur).

Certains clubs occitans tardent à transmettre les documents demandés. Une relance a été faite par la Ligue auprès des clubs concernés.

PARTENARIATS

Pierre CROS rappelle l'engagement pris pour le développement commercial du secteur EST et le recrutement à ce titre d'un autoentrepreneur. Sa période d'essai de 3 mois va s'achever. Ou en sommes-nous ? Quel en est le bilan ?

Le Président fait état des premiers résultats et se dit satisfait de l'approche globale. Une note sera faite sur ce dossier et ses avancées.

A ce jour,

- Environ 10 adhésions à venir au sein du LOR Business Club, générant 10 000 euros
- 5 à 6 dossiers ouverts (Altrad, LLUM-électricité verte, Casino Circus, Visma, Groupe Peyrot)

MISSION MARRAKECH

Initiative d'un enseignant qui résidait sur Narbonne et qui a créé une école et un club de rugby à Marrakech. Il nous a sollicité pour bénéficier de la venue de techniciens de la Ligue et la possibilité d'avoir une dotation en matériels.

Accord de la FFR et de la Ligue

Proposition : Envoi de deux techniciens, Benoît Azeau (CTC) et Jean-Louis Bouladou (CTL)
Financement pressenti : La Région Occitanie (contact Kamel Chibli) pourrait prendre à sa charge les déplacements.

Sont à finaliser :

Le calage des dates, la définition précise de l'objet pédagogique, l'établissement du budget et la sollicitation officielle de la Région.

Eric PLANES est le responsable de ce dossier.

INFRASTRUCTURES - ANCIENS LOCAUX UCRAF

Le départ de l'UCRAF libère une opportunité d'aménagement de vestiaires et douches féminins.

État d'avancement :

- Étude architecturale en cours (RV le 02/09)
- Financements visés : héritage FFR-ANS, Région Occitanie (volet investissement)

Accord du Bureau pour la transformation de cet espace en vestiaire et douches dédiés aux féminines.

BÉNÉVOLAT ET FAIR-PLAY

Intervention de Bernard BOURTOULE et du Président CASTANY

Récompenses bénévolat : Mise en place d'un pool de récompenses (hospitalités clubs professionnels, partenaires, hôtellerie, Shilton), au bénéfice de nos bénévoles de clubs.

Projet Challenge Fair-Play : Lancement d'un challenge Fair-Play Occitan, couvrant l'accueil, le public, l'éco-citoyenneté. Désignation de lauréats à définir.

Règlement à écrire pour ce challenge. Se rapprocher de la Ligue AURA qui a déjà un challenge de ce type.

POINTS DIVERS

-TNQC : Retombées économiques - Ligue : 15 000 euros, Comités départementaux : 13 000 euros, Clubs : 65 000 euros

Succès pour la Ligue, qui a su mobiliser les CTC et les clubs.

-Présence des élus : Couverture systématique des journées d'arbitrage (un élu par journée)

-Match de Fédérale 1 du 7 septembre (Saverdun /ST Giron) Représentation officielle de la Ligue par Éric SEGURA

Vidéo de prévention des addictions : Réalisée par Éric PLANES et Gérard RIALS, validée par le Dr POUS. Diffusion ciblée lors des réunions sécurité (non publique).

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Décision unanime : Intégration de Vincent Rodriguez comme auditeur permanent aux réunions du Bureau.

CALENDRIER ET ÉCHÉANCES

10-15 septembre 2025 : Finalisation des chiffrages aide kilométrique aux compétitions séniors féminines
15 et 22 septembre : Réunions du Bureau
15 septembre : réunion des Commissions sportives
22 septembre : Commission paritaire de proximité + Soirée des clubs Champions 2024/2025
11 octobre : Journée Solidarité incendies à Narbonne

Fin de la réunion 11h20
Prochaine réunion le 15 septembre 2025
En présentiel ou visioconférence.

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE